

La lettre d'infos n° 29 DU GERACFAS
Janvier 2024.

Chers adhérents,

Journées de formation organisées par le GERACFAS :

Il est toujours temps de s'inscrire à la formation « Capacité à former les accompagnateurs de terrain ». Elle est destinée aux formateurs qui souhaitent accompagner et former les professionnels de santé à la fonction tutorale pour nos apprenants. Les dates sont 7/8 et 9 février 2024.

Vous pouvez vous inscrire jusqu'au 25 janvier 2024.

La formation au numérique pour les apprenants aides-soignants

A ce jour, nous n'avons pas de nouvelles sur la formation numérique obligatoire en 2025 à destination des apprenants EAS. Nous constatons ici et là des initiatives disparates selon les régions. Nous sollicitons les tutelles pour éviter les inégalités entre les IFAS nationaux. De plus, l'intégration de cette formation pour les bacs ASSP par exemple dans le bloc 2 ou dans l'API et/ou TPG est au détriment des programmes existants.

Charge de travail augmentée

Nous constatons que certains logiciels de gestion (notamment berger levreau) s'adaptent peu à la réglementation du référentiel de formation. Cela occasionne une charge de saisie supplémentaire au détriment de la pédagogie. Nous constatons également que certains IFAS sont audités par les Opérateurs de Compétences (OPCO) Des pénalités financières ont été prescrites faute de présentation d'éléments de preuve.

Au-delà des contraintes, ces deux derniers points révèlent encore une charge de travail augmentée pour tous. Les équipes pédagogiques et administratives sont fatiguées. Il est important de transmettre aux tutelles sur la qualité de vie de travail dégradées des IFAS. La réforme VAE entraîne de nombreux changements. Je vous invite à aller sur le site France VAE pour connaître les détails.

De plus en plus confronté à un nouveau profil d'élèves revendicateur, négociateur, précaire, les équipes pédagogiques phagocytées par ces apprenants perdent le sens de la pédagogie, finalité première de leur activité. La charge mentale est aussi augmentée.

Dans ce contexte et pour prendre de la distance à nos pratiques professionnelles, je vous rappelle que les journées d'étude auront lieu à Rezé (44) les 30 et 31 mai 2024. Le fil conducteur est l'évaluation et ses modalités. Le programme et la fiche d'inscription sont sur le site.

Pour celles et ceux qui ont des soucis de connexion sur le site peuvent envoyer un mail à geracfas@gmail.com en revanche assurez-vous que votre IFAS est toujours adhérent (à jour de sa cotisation)

Pour finir, je vous souhaite une très belle année 2024.

Œuvrons ensemble pour la formation et le métier aide-soignant.

Michel Joubard,
Président du GERACFAS

